

M. El Fassi expose les grandes lignes de la déclaration du gouvernement

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 20-10-2007 15:41:35

Le Premier ministre, M. Abbas El Fassi, a indiqué, jeudi, que les priorités du gouvernement consistent à mobiliser davantage d'appui international pour le règlement de la question du Sahara et à accélérer la cadence des réformes politiques et institutionnelles.

M. El Fassi, qui exposait devant le premier conseil du gouvernement, nommé lundi dernier par SM le Roi Mohammed VI, les grandes lignes de la déclaration gouvernementale qui sera présentée prochainement au parlement, a précisé que les priorités de ce programme consistent à poursuivre les efforts visant à mobiliser davantage d'appui pour garantir un règlement international définitif au conflit artificiel autour de l'intégrité territoriale du Maroc, a déclaré le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, M. Khalid Naciri, dans un point de presse, à l'issue du conseil.

Le Premier ministre, a ajouté M. Naciri, a souligné que ces priorités consistent également à accélérer le rythme des réformes dans les domaines politique, institutionnel, religieux et des droits de l'Homme, l'objectif étant de consacrer le choix démocratique et de raffermir les fondements de l'Etat de droit.

Le gouvernement s'emploiera également à renforcer les droits des citoyens, à élargir les libertés publiques et les droits de l'Homme, à lutter contre toutes les formes d'exclusion et d'extrémisme, à promouvoir l'économie nationale en vue d'améliorer sa compétitivité, de relever le défi du développement global et durable à même de produire des richesses et de créer l'emploi, a-t-il poursuivi, soulignant que l'accent sera également mis sur l'adoption d'une nouvelle politique agricole, énergétique et hydrique qui puisse prendre en compte le développement des milieux urbain et rural, outre la réforme des secteurs de la justice.

M. El Fassi a indiqué que le gouvernement accordera un intérêt particulier au volet social, notamment le parachèvement de la réforme du système de l'enseignement et de la formation, l'adoption d'une nouvelle approche en matière de lutte contre l'analphabétisme, la poursuite de la mobilisation autour de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain afin de lutter contre la pauvreté, l'exclusion et la marginalisation, l'amélioration du pouvoir d'achat et des prestations sanitaires et des services de proximité dans les domaines de la jeunesse, des sports, de la culture et de l'action sociale. La préoccupation sociale demeure très présente en tant que priorité dans l'action du nouveau gouvernement en vue d'améliorer les services fournis aux citoyens qui expriment des besoins pressants et légitimes en la matière, a-t-il ajouté, précisant que l'exécutif présentera une série de mesures permettant de faire face, d'une manière efficace, aux problématiques sociales.

Le Premier ministre a, en outre, rappelé les grandes missions du gouvernement au plan extérieur en vue de consolider la place du Maroc dans son environnement régional et international à travers une diplomatie volontariste et agissante dans les domaines économique et politique, sachant que la méthodologie essentielle sera celle d'un "gouvernement d'action".

Il a, à cet égard, appelé les membres du gouvernement à accorder un intérêt particulier au suivi permanent de l'action parlementaire. M. Naciri a également souligné que le Conseil a évoqué la situation sociale, notamment la hausse des prix dans le contexte de la conjoncture économique internationale, et les mouvements de protestation qui l'accompagnent parfois.

C'est une question qui bénéficie de tout l'intérêt du gouvernement qui l'examinera avec le sérieux requis et prendra toutes les mesures appropriées en vue d'atténuer les charges qui pèsent sur les citoyens dans le cadre de la relance du dialogue social, a-t-il dit. A début des travaux du conseil, le Premier ministre a fait part de la fierté des membres du gouvernement de la confiance royale placée en eux et de leur détermination à oeuvrer avec dévouement et abnégation, dans un cadre de cohésion, de coopération et de solidarité conformément aux Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI contenues dans le discours prononcé devant le parlement, a-t-il dit.

MAP